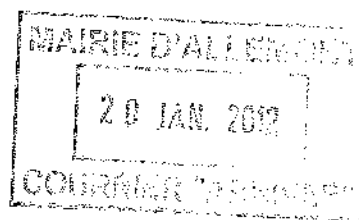


Commune d'Allemont

Isère



Mise en conformité des captages d'eau potable

Captage du Rocher du Collomb

Rapport Hydrogéologique

Novembre 2011

Jean-Pierre BOZONAT
*Hydrogéologue agréé en matière
d'Hygiène publique pour le
département de l'Isère*

1 Présentation et objet de l'intervention

- Le présent rapport a été établi par Jean-Pierre BOZONAT, Docteur en Géologie Appliquée, Hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique pour le département de l'Isère. Il fait suite à la demande de M. Alain GINIES, maire de la commune d'Allemont.

Il se propose d'examiner les conditions géologiques, hydrogéologiques et sanitaires du captage du Rocher du Collomb situé en amont du hameau de la Traverse à une altitude de 1264 m.

L'examen du site et de son environnement s'est déroulé le 16 août 2011 en présence de

- M. Alain Ginies, maire
- M. Pierre Bastanielli, adjoint à l'urbanisme
- M. Bernard Anxionnaz, chargé de mission à l'Agence Régionale de Santé (ARS) Délégation territoriale de l'Isère.
- Mme Florence Mora, chargée d'études au cabinet Alp'Etudes.

2 Organisation générale des captages et de la distribution

- Le territoire de la commune d'Allemont s'étend sur 15 km des vallées de la Romanche et de l'Eau d'Olle, entre le secteur de Bâton, à l'aval et la cascade des Sept-Laux en amont.

Il comprend une succession de pôles d'habitats aux systèmes d'alimentation en eau potable divers :

Pôle d'habitat	Population (Habitants)		Réseau	Captage
	Permanente	Saisonnnière		
La Traverse Le Clot	17	105 (140)	La Traverse	Rocher Collomb
La Rivoire La Combe Le Village La Fonderie - Le Plan	913	2103 (2810)	Principal	Le Moulin Les Sagnes supérieures La Sagne inférieure
Le Mollard Articol	17	83 (110)	Mollard Articol	Le Mollard
Le Rivier	48	160 (200)	Rivier	Le Rivier

() Estimation de la population de pointe à l'échéance 2030.

On notera la très forte fluctuation saisonnière, aussi bien pour les hameaux que pour le village.

Les réseaux de distribution de la Traverse, de Mollard-Articol et du Rivier sont indépendants et ne disposent d'aucune alimentation de secours. Par contre, le réseau principal peut être connecté au réseau de la Traverse et bénéficier de ses apports.

Les équipements de distribution sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Réseau	Réservoirs -- Capacité (desserte)	Traitement
La Traverse	▪ La Traverse : 150 m ³	Néant
Principal	▪ La Ravoire : 100 m ³ ▪ Creytel : 250 m ³ (Creytel - le Village - les Faures) ▪ Les Econgères : 500 m ³ (la Fonderie – le Plan) ▪ Champeau : 200 m ³	Néant
Le Mollard-Articol	Le Mollard : 100 m ³	Néant
Le Rivier	Le Rivier : 300 m ³	Néant

Le rendement du réseau de distribution a été estimé en 2005 :

- Réseau principal avec fontaines : 50 %
- Réseau principal sans fontaine : 31 %

Le calcul des besoins prend en compte un rendement de 60 %.

Réseau	Besoins futurs sans fontaine			Ressource annuelle (m ³)
	Consommation moyenne (m ³ /j)	Consommation de pointe (m ³ /j)	Volume annuel (m ³) *	
La Traverse	12	54	≠ 41 000	≠ 149 000
Principal	386	697	≠ 582.000	≠ 719 000
Mollard Articol	11	38	≠ 29 000	≠ 23 000
Rivier	28	59	≠ 48 000	≠ 178 000

* 4 mois de pointe

- La ressource est abondante et couvre largement les besoins, laissant une marge suffisante pour l'alimentation des fontaines.

Toutefois un réseau, celui de Mollard Articol échappe à la règle. A terme la capacité de la source sera prise en défaut. Sans nouveaux apports, il faudra limiter la consommation.

3 Situation géographique et configuration de l'ouvrage.

- Le captage se trouve sur le flanc occidental de la montagne des Chalmettes et plus précisément dans le bois des Combettes. On y accède depuis la route de Coteyssard en longeant le ruisseau de Mondane.

Localisation

Coordonnées Lambert II étendu

X : 889 719 m

Y : 2 021 544 m

Z : 1 264 m NGF

Références cadastrales

Parcelle n° : 429

Section : E2

L'ouvrage est réalisé en maçonnerie semi-enterrée habillée de pierres. Il comprend :

- Un citerneau divisé en deux bacs : 1 bac de réception et mise en charge ; 1 bac pied-sec permettant la manœuvre de la vanne d'ouverture de la conduite de départ.
- Un drain béton Ø 150 mm, long d'environ 1,80 m
- Une canalisation d'adduction Ø 80 fonte avec crépine
- Un dispositif de trop plein.

Le captage ne dispose d'aucune protection surfacique.

4 Contexte hydrogéologique

41 Généralités

411 Nature des terrains

- Le substratum rocheux est de nature cristalline et comprend les termes suivants :

Série cristallophyllienne basique (série verte)

- Gneiss gris migmatiques : roche rubanée à quartz, orthose, muscovite et disthène.
La structure devient localement floue.
- Micaschistes : roche feuilletée, riche en micas, grenat, quartz.

- Amphibolites : roches à grain fin, dures massives ou litées, à plagioclases et hornblendes dominants

Série brune :

- Micaschistes leptynitiques : micaschistes à staurotides et grenats avec passées d'amphibolites et micas
- Les terrains de couverture correspondent à des formations de pente :
 - Eboulis : dépôts d'origine gravitaire organisés parallèlement au versant ; remplissage de couloir et glacis d'interfluve ; ségrégation des éléments, les plus grossiers se positionnant préférentiellement en position basse ; mélange de blocs peu émoussés, de galets et débris terreux.
 - Alluvions torrentielles : sédiment organisé suivant des chenaux balayant les talwegs amas de blocs et de galets, plages de cailloutis et sables. Les fines s'observent dans les parties distales.
 - Sédiments des couloirs : matériels torrentiel et éboulis s'y entremêlent en association avec les dépôts d'avalanche (blocs en désordre, amas terreux, arbres ...)
 - Dépôts morainiques : sédiments très hétérogènes et hétérométriques : mélange désordonné de matériel grossier (blocs de toutes tailles, galets, cailloux) et de dépôts fins (graviers, sables, limons, argiles). Certains secteurs présentent une amorce locale de tri et de ségrégation.

4.1.2. Structure

- En remontant le versant, les terrains du socle offrent la succession suivante :
 - gneiss migmatiques plutôt clairs à staurotide dominante
 - micaschistes à deux micas et grenat
 - amphibolite, roche verte et sombre

Au sud du ruisseau du Moulin le substratum est essentiellement formé de gneiss et d'amphibolites avec quelques complications de détail dans le secteur de la Traverse et apparition de quelques lames de terrain carbonatées.

Au nord, nous assistons à une succession régulière, avec des interfaces pratiquement horizontales aux environs des cotes 1700 et 1800 m.

- Le socle est découpé par plusieurs grands accidents
 - Faille Rocher Berchon – les Chalanches N80°
 - Les Chalmettes – lac du Bois N120°

Ces discontinuités subverticales sont d'ampleurs plurikilométriques.

Par ailleurs, le versant est affecté par d'assez nombreuses fractures orientées préférentiellement comme suit :

- N 70°
- N0° – N 30° parallèle à l'axe général du massif, à de nombreux affleurements et plis. Il s'agit souvent de décrochements dextres
- N 130° – N 160° plus rares

La plupart sont proches de la verticale et mettent en contact des formations différentes

- L'organisation des terrains de couverture est la suivante :
 - Les éboulis constituent des placages dont l'épaisseur n'excède pas la dizaine de mètres. Leur extension est limitée à la base rapprochée des falaises.
 - Les alluvions torrentielles et d'avalanches restent cantonnées aux talwegs et à leurs abords immédiats (de l'ordre de la dizaine de mètres).
 - La plus grande partie du secteur est recouverte par les dépôts morainiques de l'ancien glacier de l'Eau d'Olle. Il n'apparaît pas de vallums caractéristiques ; on peut supposer que ceux-ci n'auront pas résisté à l'érosion post würmienne. Les placages sont de l'ordre de la dizaine de mètres avec de probables surépaisseurs au droit des sillons longitudinaux (moraines latérales et chenaux marginaux). En revanche, la moraine est pelliculaire au raccord avec les pointements de gneiss.
- En altitude, les dépôts glaciaires revêtent un caractère plus local et peuvent être attribués aux langues glaciaires issues des sommets de Belledonne.

42 Observation de détail

- Aucune reconnaissance géophysique, ni sondage n'a été réalisé.

Les abords du captage du Rocher du Collomb ne permettent pas d'avoir une observation franche du contexte géologique. Le captage se trouve au droit d'une petite arête décalée d'une quinzaine de mètres par rapport à l'axe du talweg du Mondane. Des blocs de terrains cristallins plus ou moins volumineux affleurent au sein d'un matériel terreux. Nous sommes en présence d'un placage de moraine sur le substratum gneissique. Celui-ci n'est probablement pas très profond comme en témoigne la forme en saillie du relief.

43 Ecoulements souterrains

431 Le substratum

- * Il paraît délicat d'établir des différences franches entre les formations du socle. La matrice de la roche est en principe extrêmement peu perméable (10^{-12} - 10^{-14} m/s). Par contre les fractures à toutes les échelles confèrent à la roche une perméabilité plus affirmée de l'ordre de 10^{-5} à 10^{-6} m/s)

Toutefois, les formations du socle n'acquièrent une perméabilité significative que dans certaines circonstances :

- fractures ouvertes
 - couloirs de roche broyée
 - tranche superficielle de décompression et d'altération (quelques mètres)
- * La plupart du temps, les terrains cristallins peuvent être considérés comme imperméables vis-à-vis des formations qui les surmontent.

432 Les formations superficielles

- * La masse ébouleuse est perméable à très perméable dans ses parties basses grossières et le long de chenaux à forte granulométrie.
- * Les alluvions torrentielles montrent également un comportement chenalisé. Lorsque l'incision du talweg est marquée, elles constituent un drain d'une portion du versant.
- * Généralement les moraines ne sont pas très perméables car riches en éléments fins. Toutefois de grandes masses (cordons de blocs lavés, poches de sables et cailloutis) présentent des conductivités hydrauliques intéressantes. La géométrie de détail des interfaces revêt alors toute son importance.

433...Schéma des circulations souterraines

- * Les précipitations qui tombent sur le massif ont tendance :
 - à ruisseler sur les terrains du socle
 - à s'infiltrer dans les éboulis et moraines
 - à cheminer suivant certains couloirs de fractures
- * Les eaux reviennent à l'air libre dans plusieurs configurations :
 - entaille topographique
 - intersection d'une fracture active avec le versant et son cortège d'altération
 - remontée du substratum rocheux (épaulement, sillon glaciaire)
 - effet de barrage de formations de pente moins perméables
 - loupe de glissement sur interface argileuse
- * Les axes drainants des formations de pentes jouent également un rôle majeur dans la convergence des écoulements vers la vallée et quelques points singuliers.

434...Débits / ressource

- * Le débit du captage du Rocher du Collomb a fait l'objet d'un suivi entre janvier 2010 et août 2011, une dernière mesure étant réalisée lors de notre visite. Les valeurs caractéristiques sont les suivantes :

Moyenne : 4,71 l/s ou 17 m³/h

Ecart type : 0,09 l/s

Coefficient de variation : 0,02

Minimum : 4,66 l/s

Maximum : 5,0 l/s

Il est peu probable que la source présente naturellement un débit aussi constant : la régularité affichée cache un biais de mesure.

- * L'excédent pluviométrique local peut être calculé à partir des données climatologiques du poste du Rivier d'Allemont ;

Précipitations moyennes annuelles : 1755 mm

Evapotranspiration moyenne annuelle : 450 mm

Excédent : 1285 mm

Cette valeur est forte mais en rapport avec le contexte montagneux local.

Sur cette base, qui représente également 0,41 l/s/ha, l'impluvium du captage s'étendrait au minimum sur 11,5 ha.

5 Qualité des eaux

- Le tableau ci-dessous synthétise les résultats des analyses du 10 mai 2005

Paramètre	Résultat	Unité
Conductivité	121	$\mu\text{S}/\text{cm}^{-1}$
Température	8,3	$^{\circ}\text{C}$
pH	7,90	
Turbidité	<0,10	uNFU
TAC	4,4	of
Calcium	17	mg/l
Magnésium	1,7	mg/l
Sodium	0,99	mg/l
Potassium	0,26	mg/l
Ammonium	<0,02	mg/l
Hydrogénocarbonates	52	mg/l
Chlorures	< 0,5	mg/l
Sulfates	11	mg/l
Nitrates	0,8	mg/l
Othophosphates	< 0,02	mg/l
COI	< 0,30	mg/l
Métaux (Cd, Sb, Se, As, Bo, Ni)	< seuils	
Indice hydrocarbures	< 0,050	mg/l
2 COV	< seuils	
Pesticides organochlorés et PCB	< seuils	
Pesticides phénylurées	< seuils	
Pesticides azotés	< seuils	
Coliformes totaux	1	UFC/100 ml
Escherichia coli	0	
Entérocoques	0	
Radioactivité :		
Dose totale indicative (hors Tritium)	< 0,1	$\mu\text{Sv}/\text{an}$

Les eaux sont de type bicarbonaté calcique et très peu minéralisées. Elles sont exemptes de trace significative de pollution par les matières oxydables, azotées ou phosphorées. Les micropolluants organiques ou minéraux ne sont présents qu'à l'état de traces.

La température de l'eau légèrement supérieure à celle de l'air marque une relative profondeur des circulations d'eau.

La turbidité reste basse ($< 0,10$ uNFU).

Les analyses bactériologiques présentent quelques écarts. Ainsi sur la période 2004 – 2010 (10 analyses) nous recensons le nombre de non-conformité suivant :

	Bactéries coliformes	Entérocoques	Escherichia coli
2004 - 2007	2	0	1
2008-2010	0	0	0

Depuis les pollutions de février 2006 le captage n'a plus montré de non-conformité bactériologique. Un dépassement de turbidité a été également constaté sans lien avec un écart bactériologique.

Nous retiendrons que malgré des résultats globalement satisfaisants, la source est néanmoins vulnérable aux pollutions superficielles.

6 Inventaire des risques de pollution

- L'impluvium est occupé par de la forêt de feuillus et d'épicéas (90 %) et par des affleurements rocheux.

Le dossier préparatoire ne fait pas apparaître d'activité potentiellement polluante. La forêt, à cause de sa pente et des difficultés d'accès n'est pas exploitée.

Les seules expositions sont les suivantes :

- randonnées pédestres, VTT, chasse, sports de plein air
- faune sauvage (sangliers, chamois)

Elles sont modestes, localisées et très temporaires. Le talweg de Mondane au cœur du bassin d'alimentation peut constituer un vecteur de contamination.

7 Mesures à mettre en œuvre

Captage Noche Colzaud

71 Travaux

- La porte métallique doit être changée. On prévoira d'y inclure un dispositif d'aération avec une grille à mailles fines.
- La maçonnerie intérieure doit être reprise en quelques points notamment pour mettre fin à une fuite du compartiment de mise en charge vers le compartiment sec.
- Les abords doivent être débarrassés de tous les arbres pouvant nuire à l'ouvrage :
 - par l'instabilité de versant qu'ils occasionnent
 - par l'action néfaste de leurs racines sur les drains et la maçonnerie
- La zone de protection immédiate sera clôturée de manière efficace et permanente pendant toute la période d'absence du manteau neigeux. Un portail fermant à clé en permettra l'accès.

La surface close sera maintenue débroussaillée sans emploi de produits chimiques.
- Un sentier sera aménagé, qui facilitera l'accès, l'entretien et le suivi de l'ouvrage.

72 Protections surfaciques

721 Zone de protection immédiate

Cette dernière sera acquise en pleine propriété. Elle correspond à la protection directe de l'ouvrage de captage et de ses accessoires elle s'étend vers l'amont suivant un axe correspondant à la plus grande pente.

Longueur = 30 m

Largeur = 20 m

Parcelles : 429p et 430p de la section E2

La zone de protection immédiate sera clôturée comme précisé au paragraphe 6.1. A l'intérieur de celle-ci sont interdites toutes les activités sauf celles liées à l'exploitation de l'ouvrage et à son entretien.

722 Zone de protection rapprochée

a) Emprise

Nous pouvons estimer la distance correspondant à un transfert d'une durée de 30 jours.

La vitesse de circulation est calculée comme suit :

$$V = Ki / e \text{ avec}$$

V : vitesse effective de circulation en m/s

K : perméabilité du sédiment en m/s

i : gradient hydraulique # $\frac{1}{2}$ (pente)

e : porosité cinématique

Nous pouvons dresser le tableau suivant

Paramètre	Valeur
K (m/s)	10^{-4}
i (m/m)	0,29
e (%)	25
V (m/j)	10,0
D30 jours (m)	301

Nous combinerons deux approches :

- La distance estimée ci-dessus
- L'allongement de l'aire d'alimentation suivant la plus grande pente. Pour une superficie de 11,5 ha et une largeur d'apport de l'ordre de 200 m, cet allongement est de 575 m.

Nous garderons à l'esprit que le ruisseau peut contribuer aux apports.

La zone de protection rapprochée s'étend sur les parcelles :

- 423 ; 424 ; 425 ; 426 ; 427 ; 428 ; 429p ; 430p ; 464 ; 466 et 467 de la section E
- 76 ; 113 et 115p de la section F

b) Règlement

A l'intérieur de la zone de protection rapprochée sont interdits :

- Toute construction pouvant nuire à l'écoulement et à la qualité de l'eau.
- La création de voirie ou parking (à l'exception de piste forestière après avis favorable d'expert)
- Les rejets ou épandage d'eau usée ou de tout produit pouvant altérer la qualité de l'eau
- Les stockages et canalisation de tout produit susceptible de polluer les eaux, y compris les stockages temporaires, à moins qu'ils ne disposent des rétentions et dispositifs de préventions appropriés
- Le dépôt de déchets de tous types ou produits phytosanitaires
- L'enfouissement de cadavres d'animaux
- Le pâturage intensif. Le pacage du bétail ne doit pas dépasser :
 - o 1 UGB/ha à l'échelle annuelle
 - o 3 UGB/ha en charge instantanée
- Les affouillements, excavations, carrières
- Le prélèvement d'eau par forage, captage ou pompage
- Les abreuvoirs.

L'exploitation forestière ne pourra être réalisée qu'avec l'accord et sous le contrôle de la commune. Les engins seront parqués, entretenus et approvisionnés hors des zones de protection. On prendra toute mesure utile (utilisation de lubrifiant biodégradable, travaux par temps sec, disponibilité d'un kit de dépollution ...).

723 Zone de protection éloignée

a) Emprise

Cette zone prolonge la précédente vers l'amont de part et d'autre du talweg.

b) Règlement

Dans ce secteur,

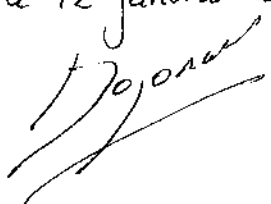
- les travaux de terrassement
- le stockage de produit polluant
- les dépôts de déchets ou matières fermentescibles

ne seront autorisés qu'après étude montrant l'absence de risque vis-à-vis des eaux

6 Conclusions

Etant donné les conditions géologiques, hydrologiques et sanitaires observées et sous réserve de la mise en place des mesures et zones de protection définies dans le présent rapport, j'estime qu'un avis favorable peut être donné à l'exploitation du captage du Rocher du Collomb.

Fait à : St Vincent de Mercuze
Jean-Pierre BOZONAT

le 12 janvier 2012


DOCUMENTATION CONSULTEE

- Carte géologique de la France au 1/50.000 ; feuille Vizille n° 797 - BRGM Orléans. (1972)
- Carte topographique Bourg d'Oisans – L'Alpe d'Huez 1/25.000 ; série Top 25 ING n°3335 ET.
- Structure de la chaîne de Belledonne entre le lac Crozet et la vallée de la Romanche J.Sarrot Reynauld - Trav Lab Géol - Grenoble t42, 1966, p 269-274.
- Style tectonique et morphologique de la bordure occidentale de la chaîne de Belledonne au sud d'Allevard – J.Sarrot Reynauld - Trav Lab Géol - Grenoble t41, 1965, p 7-32.
- Litho stratigraphie et pétrographie du groupe amphibolique de Séchilienne et du massif ultrabasique de Chamrousse. RP Menot Géologie Alpine T 55, 1979, p 93-110.
- Contribution à l'étude métallogénétique de la région d'Allemont. M. Clavel thèse du 3^{ème} cycle Université de Nancy 1963.
- L'eau potable en haute montagne : contrôle des ressources par les milieux peu perméables fracturés. G. Nicoud hydrologie n°3, 1987, p 177-184
- Les formations glaciaires et l'eau souterraine. Contexte nord-alpin occidental. A. Parriaux et al. Quaternaire vol.4 n°2-3, 1993, p 61-67.
- Commune d'Allemont. Mise en place des captages d'eau potable – Dossier préparatoire à la visite de l'hydrogéologue agréé. ALP'ETUDES 2011.
- Statistiques des analyses physico-chimiques et bactériologiques de suivi des captages d'eau potable. ARS Rhône-Alpes – délégation de l'Isère 2011.
- Hydrogéologique des roches fissurées : étude du massif cristallin du Rissiou et de sa couverture sédimentaire – B. GOURGAND – Thèse de 3^{ème} cycle – Grenoble 1983.

